



Inter-Parliamentary Union

For democracy. For everyone.

Chemin du Pommier 5
Case postale 330
1218 Le Grand-Saconnex
Geneva – Switzerland
www.ipu.org

Séminaire régional sur les Objectifs de développement durable à l'intention des parlements d'Europe centrale et orientale

Donner un fondement solide au développement durable

Bucarest, 18 et 19 avril 2016

Note d'orientation

En septembre 2015, les Etats membres des Nations Unies ont adopté une série d'Objectifs de développement durables (ODD), qui serviront de fondement à leurs programmes et politiques de développement pour les 15 années à venir. Les ODD sont composés de 17 objectifs et de 169 cibles, répertoriés à l'adresse : <https://sustainabledevelopment.un.org/?menu=1300>.

La réalisation des ODD transformera le monde et la vie de ses habitants. Les membres de l'UIP se sont engagés à prendre les mesures requises pour concrétiser cette vision. Sous les auspices de l'UIP, les parlements ont pris l'engagement de traduire les ODD en lois nationales applicables et de demander des comptes au gouvernement. Ils ont en outre promis d'affecter aux plans nationaux de développement durable les budgets requis. Ils ont souligné la nécessité de renforcer l'institution parlementaire et les processus décisionnels afin de leur permettre d'être à la hauteur de la tâche à accomplir.

Les parlements d'Europe centrale et orientale se sont réunis pour la première fois à l'occasion d'un séminaire régional qui s'est déroulé à Bucarest en juin 2015, dans le but de débattre des initiatives concrètes susceptibles de les aider à réaliser les ODD à l'échelon national. A cette occasion, ils ont adopté un document final invitant les parlements à prendre des mesures concrètes dans plusieurs domaines clés, notamment en adoptant des stratégies de développement durable et en luttant contre les risques écologiques et les changements climatiques. Ils ont également décidé de se réunir à intervalles réguliers pour évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des ODD et le rôle qu'ils jouent dans leur mise en œuvre - www.ipu.org/splz-f/Bucharest15/outcome.pdf.

Format, objectifs et résultats escomptés du séminaire

Le séminaire, qui permettra d'assurer le suivi des conclusions du séminaire de 2015, a pour objectif de mieux définir les perspectives qui s'offrent aux parlements désireux de contribuer à la mise en œuvre des ODD et les difficultés auxquelles ils se heurtent dans ce contexte. Les débats, animés par des experts, feront appel à des outils élaborés par l'UIP.

L'ODD 16, qui souligne l'importance de la gouvernance, de l'inclusion, de la

participation, des droits et de la sécurité pour la réalisation du développement durable, fera l'objet d'une discussion visant à déterminer comment les parlements pourront reprendre à leur compte ces objectifs mondiaux dans le but de dégager des synergies et de veiller à la cohérence des politiques. Pour ce faire, chaque parlement devra évaluer ses propres procédures institutionnelles. Priorité sera donc donnée à l'évaluation de ce qui manque aux parlements pour exercer leurs fonctions législative, budgétaire, de contrôle et de représentation de façon à transformer les engagements mondiaux en authentique changement sur le terrain.

Les difficultés auxquelles la région est confrontée en matière d'environnement serviront d'exemple permettant de mettre en lumière certaines des lacunes de gouvernance rendant particulièrement difficile la recherche de solutions à de tels problèmes. Dans ce contexte, les participants débattront tant des difficultés sous-jacentes que des facteurs susceptibles d'améliorer les politiques adoptées pour y remédier. Le rôle que les parlements peuvent jouer dans l'instauration d'une culture incitant les citoyens à se sentir responsables de leur environnement grâce à des mesures éducatives et préventives fera l'objet d'une attention particulière.

Lieu et dates : Bucarest, Palais du Parlement, 18 et 19 avril 2016

Projet d'ordre du jour : L'ordre du jour sera élaboré conjointement par l'UIP et le Parlement roumain.

Participation : Le séminaire est ouvert aux parlements d'Europe centrale et orientale suivants : Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Belarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Estonie, Ex-République yougoslave de Macédoine, Géorgie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Monténégro, Pologne, République de Moldavie, République tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Turquie et Ukraine. Les parlements des pays d'Asie centrale (Kazakhstan, Kirghizistan, Tadjikistan, Turkménistan et Ouzbékistan) sont également les bienvenus.

Langues : Les langues de travail du séminaire seront l'anglais, le français, le roumain et le russe.